

Après les annonces du premier ministre sur le plan de déconfinement, le ministre a consulté en visio conférence le mercredi 29 avril les organisations représentatives des inspecteurs. Étaient conviés à cette rencontre le SIEN-UNSA, le SNPI-FSU et le SNIA-IPR UNSA, représenté par Alain MARIE secrétaire général et Marie MUSSET secrétaire générale adjointe. Le ministre était accompagné de Vincent SOETEMONT, directeur de la DGRH et Christophe GEHIN, chef du service du budget et des politiques éducatives territoriales à la DGESCO. Le SNIA-IPR a par ailleurs participé à la web conférence fédérale du 30 avril.

Le ministre a souhaité rencontrer les syndicats des inspecteurs pour échanger à la suite des annonces faites par le premier ministre et lui-même. Il présente une méthode par hypothèse, compte tenu des nombreuses inconnues tributaires de l'évolution des conditions sanitaires du pays. Il souligne qu'il est guidé par un souci de progressivité, de gradualisme et par la conscience d'un enjeu social fort, notamment vis-à-vis des décrocheurs. Sa conviction de ne pas désacraliser le lien à l'école est partagée par nombre de cadres et il ne s'est pas résigné à un consensus « moins-disant ».

Le ministre précise que le gradualisme concerne le temps et l'espace : l'évaluation du dispositif fin mai conclura à son élargissement ou à sa réduction selon le contexte sanitaire, en fonction des territoires verts ou rouges. Il présente ensuite trois blocs méthodologiques (1 sanitaire, 2 accueil, 3 pédagogique).

En ce qui concerne le bloc sanitaire : [les protocoles sanitaires premier](#) et [second degré](#) sont contraignants. S'il y a impossibilité de satisfaire à ce protocole l'établissement n'ouvrira pas. La doctrine d'accueil doit être la plus souple possible et tenir compte des contextes et des réalités du terrain. La rentrée est organisée par niveau et tout est indicatif pour s'adapter au terrain : l'enjeu est bien de faire rentrer l'école et non pas d'assurer un mode de garde. Dans cet esprit tous les formats sont possibles (en veillant cependant à ne pas travailler à la demi-journée). Une question transversale concerne l'accueil des publics prioritaires : situations de handicap, difficulté scolaire et sociale, accueil des enfants de personnel indispensable à la conduite de la Nation (dont les professeurs) et des fratries. En ce qui concerne le bloc pédagogique, le ministre rappelle que c'est l'instruction qui est obligatoire. La scolarisation peut donc prendre plusieurs formes en ce temps de crise sanitaire : l'élève peut être en classe en petit groupe, à l'étude, à la maison, dans une situation mixte ou encore accueilli dans les structures sport santé culture civisme (2S2C).

Une circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements est en préparation à la DGESCO pour revenir niveau par niveau sur les activités à mener d'ici la fin d'année scolaire et mettre l'accent sur ce qui est à consolider, surtout sur les fins de cycle. La personnalisation est le mot-clé de ce travail que les professeurs, nous le soulignons, ont déjà engagé pendant le confinement. Le ministre revient sur les quatre temps du calendrier : confinement jusqu'au 11 mai, déconfinement jusqu'au 4 juillet selon les critères sanitaires à valoir, « vacances apprenantes » (colonies et école ouverte) et enfin rentrée de septembre pour laquelle il y a encore beaucoup d'inconnues.

Pour le premier degré, nos collègues mettent l'accent sur la date très rapprochée de rentrée des écoles et sur la nécessité de disposer d'un temps de pré-rentrée plus important. L'attention du ministre est attirée sur la prise en compte des aspects psychologiques et la formation des personnels.

Pour le second degré, nous prenons acte de la progressivité du plan qui répond aux demandes portées lors des précédentes audiences par les syndicats de la fédération UNSA éducation dont le SNIA-IPR, ainsi que l'exigence sur la [sécurité sanitaire des personnels dont les inspecteurs](#).

Le SNIA-IPR redit son attachement à un retour à l'école afin de retisser le lien tant dans les équipes qu'avec les élèves et prendre en compte la dimension humaine et psychologique. L'objectif du [plan de déconfinement](#), protecteur et paisible, doit être axé sur la reprise de confiance notamment pour les élèves qui se sont éloignés des apprentissages et souvent de conditions sociales défavorisées. La complexité des organisations à mettre en place doit éviter d'une dégradation du lien éducatif et pédagogique que les enseignants ont su établir avec les classes durant le confinement ; dynamique à laquelle les IA-IPR ont beaucoup œuvré.

Nous disons au ministre que l'éventuelle reprise des lycéens au mois de juin devra se faire sur la base d'objectifs ciblés (par exemple : reprise du lien social, consolidation des apprentissages, préparation à l'orientation) et que nous sommes en attente de clarification sur les conditions de reprise des étudiants de BTS et de CPGE. Il en est de même pour la décision relative aux stages de première année des BTS. Les IA-IPR, mobilisés en académie dans des groupes de réflexion, élaborent des stratégies et des outils pour accompagner les chefs d'établissements dans la reprise progressive des cours en se projetant dès maintenant vers la rentrée de septembre.

Le troisième trimestre va impliquer fortement les IA-IPR sur leurs missions « cœur de métier », accompagnement des professeurs et des établissements à la reprise des cours, déroulement de la session 2020 des examens. Le SNIA-IPR et les autres OS demandent que leur activité ne soit pas entravée par de multiples enquêtes post-confinement comme cela a été le cas au début de la crise.

Concernant les examens, le travail de réorganisation de la session va être chronophage pour les services des DEC et les IA-IPR. En complément des [FAQ DNB/BAC/BTS/DCG](#), ils sont en attente de précisions sur les modalités d'attribution des notes en contrôle continu et sur l'organisation des commissions d'harmonisation et des jurys.

S'agissant de l'oral de l'EAF, le SNIA-IPR, partie prenante de la démarche fédérale demandant l'évaluation de l'EAF en contrôle continu, rappelle la difficulté pédagogique de préparation à cette épreuve entièrement nouvelle. Ce travail qui permet de penser que les élèves restent plus assidus est aussi très anxiogène pour les familles et pour les professeurs. Un retour en vue d'un examen signifie aussi la tentation de préparer intensément l'épreuve au détriment de l'accueil, du rétablissement de relations humaines stables et de la reprise du travail intellectuel.

Enfin, les IA-IPR sont en attente forte des arbitrages RH, notamment ceux relatifs à l'évaluation des professeurs fonctionnaires stagiaires.

Le ministre confirme son attachement à une reprise des classes et indique que la rentrée des élèves du premier degré doit se faire le plus tôt possible à partir du 11 mai. En ce qui concerne la rentrée des collèges le 18 mai, les équipes disposent d'un temps de prérentrée plus long.

Il souligne que l'oral de l'EAF est aussi motivé par l'impossibilité de disposer d'une note d'oral en CC. Cet oral permet aussi de maintenir un contrôle terminal hors CC. Il précise que le mois de mai est encore consacré à la formation à distance avant un examen final qui fait sens pour les élèves et qui clôt pour la plupart leur formation littéraire. Compte tenu des conditions sanitaires de notre pays, il faut de toute façon assumer des tâtonnements inévitables.

Concernant les questions RH, Vincent SOETEMONT organisera très rapidement une visioconférence avec les OS des inspecteurs pour les aborder.

La DGESCO en fera de même pour les interrogations relatives à la session 2020 des examens. Elle annonce qu'en lien avec la DGESIP, des décisions relatives aux stages des étudiants de BTS sont imminentées.

Après plus d'une heure d'entretien, nous remercions le ministre pour cet échange constructif consacré au dialogue social avec les inspecteurs. Durant la crise sanitaire, ces temps de dialogue avec le ministre, son cabinet et les directions ministérielles permettent au SNIA-IPR de faire remonter les préoccupations et les interrogations du terrain via nos délégués académiques et de poursuivre notre travail d'information des IA-IPR.